



Association ADEUPA

Comptes annuels

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Agence d'urbanisme

13 Rue Jean Jaurès , 29200, BREST

SIREN : 306966110

Sommaire

0. 1. Rapport de présentation des comptes annuels	p. 3
1. États financiers	p. 4
1. 1. Bilan actif	p. 5
1. 2. Bilan passif	p. 6
1. 3. Compte de résultat	p. 7
2. Annexe	p. 9
2. 1. Notes relatives aux postes de bilan	p. 13
2. 2. Notes relatives au compte de résultat	p. 20
2. 3. Autres informations	p. 21
3. Détail du Bilan	p. 22
3. 1. Bilan actif détaillé	p. 23
3. 2. Bilan passif détaillé	p. 24
4. Détail du Compte de Résultat	p. 25
4. 1. Compte de résultat détaillé	p. 26
5. Documents Fiscaux	p. 30
5. 1. ADEUPA-IS-Normal-2025.	p. 31

Rapport de présentation des comptes annuels

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de Association ADEUPA relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

Les comptes ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montant
Total du bilan	1 103 376
Total des produits d'exploitation	3 219 638
Résultat net comptable	48 946

Fait à Guipavas

Le 4 mars 2026

Pour Baker Tilly STREGO

Laurent VRILLON

Expert-comptable

États financiers

Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)			31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles	173 716	- 93 382	80 335	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	67 052	- 32 453	34 599	40 804
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	314 566	- 264 126	50 440	64 798
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				40 825
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	50 100		50 100	50 100
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 041		2 041	2 041
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	607 476	- 389 961	217 515	198 567
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				501
Créances (2)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	294 033		294 033	134 080
Créances reçues par legs ou donations				
Autres Créances	37 430		37 430	260 276
Charges constatées d'avance	18 987		18 987	24 659
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	50 150		50 150	150
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	485 262		485 262	520 217
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	885 861		885 861	939 882
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	1 493 337	- 389 961	1 103 376	1 138 449
(1) Dont à moins d'un an (brut)				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	480 635	507 504
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice précédent à affecter		
Excédent ou déficit de l'exercice	48 946	- 26 869
Situation nette (sous total)	529 581	480 635
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	529 581	480 635
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	28 925	28 925
Provisions pour charges	182 440	174 723
TOTAL PROVISIONS (III)	211 364	203 647
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	95 696	160 103
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	251 735	294 064
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	15 000	
TOTAL DETTES (IV)	362 431	454 168
Ecarts de conversion Passif et différences d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	1 103 376	1 138 449
(1) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	362 431	
(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	139 565	128 957	10 608	8
Dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	3 079 173	3 095 361	- 16 188	- 1
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
- Dons manuels				
- Mécénats				
- Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		35 145	- 35 145	- 100
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	900	3 540	- 2 640	- 75
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 219 638	3 263 003	- 43 366	- 1
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (1) (2)	623 943	708 146	- 84 203	- 12
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	158 769	156 891	1 878	1
Salaires	1 646 028	1 656 490	- 10 462	- 1
Cotisations sociales	711 750	715 000	- 3 249	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	26 336	33 353	- 7 017	- 21
Dotations aux provisions	7 717	26 572	- 18 855	- 71
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	1 252	1 026	225	22
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 175 796	3 297 478	- 121 682	- 4
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	43 842	- 34 474	78 316	- 227
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 350	204	1 146	561
Autres intérêts et produits assimilés	4 466	9 107	- 4 641	- 51
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	5 816	9 311	- 3 495	- 38
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	5 816	9 311	- 3 495	- 38
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	49 658	- 25 163	74 821	- 297
Produits exceptionnels (V)		220 742	- 220 742	- 100
Charges exceptionnelles (VI)		220 757	- 220 757	- 100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		- 15	15	- 100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	712	1 691	- 979	- 58
Total des produits (I + III + V)	3 225 454	3 493 057	- 267 603	- 8
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 176 508	3 519 926	- 343 418	- 10
EXCEDENT	48 946		48 946	

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
DEFICIT		- 26 869	26 869	- 100
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
(1) Redevances de crédit-bail mobilier				
(2) Redevances de crédit-bail immobilier				

Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1103375.68 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 48946.15 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes généraux

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ont été appliquées pour notre entité.

Dérogations

Dérogations aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

L'élaboration des présents comptes annuels ne nécessite pas d'adapter et/ou de déroger aux principes généraux.

Principes généraux

Liste des principales méthodes retenues par l'entité

En gras : la méthode retenue par l'entité.

Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des frais de constitution, de transformation et de premier établissement en application de l'article 212-9	Inscription à l'actif comme frais d'établissement Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9	Actif comme frais d'établissement Charges Imputés sur les primes d'émission et de fusion. Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges. N/A
Comptabilisation des coûts de développement et des frais de création de solutions informatiques en application des articles 212-3 et 611-3	Inscription à l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles en application des articles 213-8 et 213-22	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières en application des articles 221-1 et 222-1	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A

Postes	Méthodes Comptables
Évaluation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en application de l'article 221-4	Evaluation au coût historique Evaluation par équivalence N/A
Évaluation des stocks en application de l'article 213-34	Coût moyen unitaire pondéré (CUMP) Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO) N/A
Comptabilisation des frais d'émission des emprunts en application de l'article 212-11	Actif (Répartition sur la durée de l'emprunt) Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des subventions d'investissements en application de l'article 312-1	Capitaux propres (Etalement du produit sur plusieurs exercices) Prise en compte immédiatement en produit N/A
Engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	Provision (Méthode de référence définie à l'article 121-5) Informations dans l'annexe N/A
Comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de l'article 214-10	Composant distinct de l'immobilisation Provisions pour gros entretien N/A
Amortissement des primes de remboursement des emprunts en application de l'article 212-10	Linéaire Au prorata des intérêts courus N/A
Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9	Incorporation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production des actifs éligibles dans le coût de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme en application de l'article 622-2	Méthode à l'achèvement Méthode à l'avancement N/A
Comptabilisation des primes d'option en application de l'article 628-12	Étalées dans le compte de résultat sur la période de couverture Constatées en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert N/A
Report/déport du change à terme en application de l'article 628-13	Étalé dans le compte de résultat Constaté en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert N/A

Postes	Méthodes Comptables
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Amortissement des fonds commerciaux sur 10 ans en application de l'article 214-3	Oui Non N/A
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Utilisation de la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 214-13	Oui Non N/A

Option : dès lors que les reclassements de présentation sont significatifs

Les reclassements de présentations des présents comptes nécessaires pour l'application du référentiel comptable à jour nécessitent les commentaires suivants :

- Les produits et charges exceptionnel ont été reclassés dans les comptes de charges d'exploitation concernés.
- Les subventions ont étalement été reclassé en compte 641 en remplacement des comptes 747 précédemment utilisés.
- Les produits sont enregistrés dès l'émission des factures , et non à l'encaissement. Cette méthode conduit à une augmentation des créances clients par rapport à l'exercice précédent, et parallèlement à une diminution des produits à recevoir.

Notes relatives aux postes de bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles	91 439		82 277			173 716	
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total	91 439		82 277			173 716	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions	67 052					67 052	
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	67 052					67 052	
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Autres immobilisations corporelles	310 735		3 831			314 566	
Installations générales, agencements, aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier	310 735		3 831			314 566	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	40 825		41 452	82 277			
Sous-total	418 612		45 284	82 277		381 619	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	50 100					50 100	
Prêts							
Autres immobilisations financières	2 041					2 041	
Sous-total	52 141					52 141	
Total	562 192		127 561	82 277		607 476	

Les flux s'analysent comme suit :

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	91 439	1 943		93 382
Sous-total	91 439	1 943		93 382
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	26 249	6 205		32 453
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	26 249	6 205		32 453
Installations techniques matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	245 937	18 189		264 126
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et Matériel informatique, Mobilier	245 937	18 189		264 126
Emballages récupérables et divers				
Sous-total	272 186	24 393		296 579
Total	363 625	26 336		389 961
(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI				

Informations relatives à l'actif immobilisé

Précisions sur les amortissements

Durée et mode d'amortissement

Immobilisations incorporelles

Seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Autres immobilisations incorporelles : de 12 mois à 4 ans

Immobilisations corporelles

Le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Autres immobilisations corporelles : de 3 ans à 8 ans

* Constructions sur le sol d'autrui : de 5 ans à 8 ans

Créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	2 041		2 041
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	2 041		2 041
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	350 450	350 450	
Créances clients	294 033	294 033	
Clients douteux ou litigieux			
Autres Créances bénéficiaires et comptes rattachés	294 033	294 033	
Créances sociales			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Créances fiscales	20 567	20 567	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	20 567	20 567	
Etat et autres collectivités publiques - Divers			
Autres créances	16 863	16 863	
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés débiteurs			
Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	16 863	16 863	
Charges constatées d'avance	18 987	18 987	
Total	352 490	350 450	2 041
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir	11 563	13 266	- 1 703	- 13
4098 - FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	11 563	13 266	- 1 703	- 13
Clients - Factures à établir	34 400	90 309	- 55 909	- 62
418 - CLIENTS FACTURES A ETABLIR		90 309	- 90 309	- 100
4181 - CLIENTS, ADHÉRENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS - FACTURES À ÉTABLIR	34 400		34 400	
Etat - Produits à recevoir	2 712	228 080	- 225 368	- 99
441 - SUBVENTIONS A RECEVOIR		223 330	- 223 330	- 100
4482 - ÉTAT - PRODUITS À RECEVOIR	2 712		2 712	
4487 - ETAT PRODUITS A RECEVOIR		4 750	- 4 750	- 100
Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités	358		358	
5187 - PRODUITS FINANCIERS A RECEVOIR	358		358	
Produits à recevoir - Divers	5 300		5 300	
467 - DIVERS COMPTES DÉBITEURS ET PRODUITS À RECEVOIR	5 300		5 300	
Total	54 333	331 655	- 277 322	- 84

Dépréciations des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	507 504	- 26 869			480 635
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	- 26 869	26 869	48 946		48 946
Situation nette (sous total)	480 635		48 946		529 581
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total	480 635		48 946		529 581

Provisions

Provisions pour risques et charges

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pertes sur contrat					
Autres provisions pour risques	28 925				28 925
Sous-total	28 925				28 925
PROVISIONS POUR CHARGES					
Charges sur legs ou donations					
Pour pensions et obligations similaires	174 723	182 440	174 723		182 440
Pour restructurations					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
Pour gros entretiens ou grandes visites					
Pour remise en état					
Autres provisions pour charges					
Sous-total	174 723	182 440	174 723		182 440
Total des provisions	203 647	182 440	174 723		211 364

Précisions sur les provisions significatives et passifs éventuels

Précisions sur les provisions significatives

Provision pour indemnité de départ à la retraite

Les engagements de l'entité se composent d'avantages long terme, postérieurs à l'emploi, consentis aux employés (en particulier, les indemnités de départ à la retraite). Notre entité provisionne ses engagements au titre des indemnités de départ à la retraite.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Initiative au départ : 100 % Salarié
- Taux d'actualisation retenu : 3.5 %
- Âge légal de départ à la retraite : **60-64 ans**
- Evolution annuelle des salaires :1 %
- Taux de charges sociales : **55 %**
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Turnover : **Faible**

Le montant de notre engagement total correspondant s'élève à **182439.62 €** au titre de l'exercice (N-1 : **174 722.55€**). Il est totalement provisionné au titre de l'exercice.

Ventilation des dotations et reprises

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
EXPLOITATION		
Dotations d'exploitation	7 717	26 572
Reprises d'exploitation		698
Total Exploitation	- 7 717	- 25 874
FINANCIER		
Dotations financières		
Reprises financières		
Total Financier		
EXCEPTIONNEL		
Dotations exceptionnelles		
Reprises exceptionnelles		220 542
Total Exceptionnel		220 542
Total des dotations et reprises	- 7 717	194 668

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)				
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	95 696	95 696		
AUTRES DETTES	251 735	251 735		
Dettes sur legs ou donations				
Dettes sociales	223 740	223 740		
Personnel et comptes rattachés	60 466	60 466		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	163 274	163 274		
Dettes fiscales	27 995	27 995		
Impôts sur les bénéfices	5 798	5 798		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 370	14 370		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	7 827	7 827		
Autres				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créiteurs				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	15 000	15 000		
Total	362 431	362 431		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs - Factures non parvenues	58 455	90 956	- 32 501	- 36
4081 - FOURNISSEURS FACTURES A RECEVOIR	58 455	90 956	- 32 501	- 36
Personnel - Charges à payer	60 466	58 412	2 054	4
4282 - CONGES A PAYER		6 812	- 6 812	- 100
42825 - COMPTE EPARGNE TEMPS A PAYER	60 466	51 600	8 866	17
Organismes sociaux - Charges à payer	25 621	32 678	- 7 057	- 22
4382 - CHARGES SOCIALES SUR CP A PAYER		3 558	- 3 558	- 100
43825 - CHARGES SOCIALES SUR CPTE EPARGNE TEMPS	25 621	27 559	- 1 938	- 7
438637 - TAXE APPRENTISSAGE A PAYER		1 562	- 1 562	- 100
Etat - Charges à payer	7 827	5 490	2 337	43
44811 - CHARGES FISCALES SUR CONGÉS À PAYER	6 951		6 951	
44812 - CHARGES À PAYER	876		876	
4482 - ÉTAT - PRODUITS À RECEVOIR		634	- 634	- 100
448205 - CHARGES FISCALES S/CPTE EPARGNE TEMPS		4 804	- 4 804	- 100
4486 - ETAT CHARGES A PAYER		53	- 53	- 100
Total	152 369	187 537	- 35 168	- 19

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	18 987			
486 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	18 987	18 987		
Total	18 987			

Produits constatés d'avance

	Solde comptable 487	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	15 000			
487 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	15 000	15 000		
Total	15 000			

Notes relatives au compte de résultat

Concours publics et subventions par nature et par catégories d'autorités administratives

Subventions et Concours Publics

	Union Européenne	Etat	Collectivités Territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres	Total
Concours publics						
Subvention d'exploitation		126 512	2 948 260		4 400	3 079 173
Subvention d'investissement						
Total		126 512	2 948 260		4 400	3 079 173

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1 ou OTI 1	CAC 2 ou OTI 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	5 363	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
Total	5 363	

Résultat financier

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances	1 350	204	1 146	561
Autres intérêts de produits assimilés	4 466	9 107	- 4 641	- 51
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	5 816	9 311	- 3 495	- 38
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER	5 816	9 311	- 3 495	- 38

Autres informations

Tableau des effectifs

	Exercice N
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	
Cadres	27
Agents de maîtrise et techniciens	
Ouvriers	4
Total	31

Autres informations

Informations sur les dirigeants

Rémunération allouée aux dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 au volontariat associatifs et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Détail du Bilan

Bilan actif détaillé

	31/12/2025 (12 mois)			31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	173 716	- 93 382	80 335	
208 - LOGICIELS	173 716		173 716	91 439
2808 - AMORT DES LOGICIELS		- 93 382	- 93 382	- 91 439
Immobilisations corporelles				
Constructions	67 052	- 32 453	34 599	40 804
2145 - AGENC CONSTRUCTION S/TERRAIN AUTRUI	67 052		67 052	67 052
28145 - AMORT DES AGENC CONST S/TERR AUTRUI		- 32 453	- 32 453	- 26 249
Autres immobilisations corporelles	314 566	- 264 126	50 440	64 798
2183 - MOBILIER DE BUREAU	109 068		109 068	109 068
21831 - MATERIEL DE BUREAU INFORMATIQUE	205 498		205 498	201 667
28183 - AMORT DU MOBILIER DE BUREAU		- 86 392	- 86 392	- 78 619
281831 - AMORT DU MATERIEL DE BUREAU INFORMATIQUE		- 177 734	- 177 734	- 167 319
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				40 825
2388 - ACOMPTE VERSES SUR IMMOB CORPORELLES				40 825
Immobilisations financières (1)				
Autres titres immobilisés	50 100		50 100	50 100
271 - PARTS SOCIALES CMB	50 000		50 000	50 000
27101 - PARTS SOCIALES ENERCOOP ELECTRICITE	100		100	100
Autres immobilisations financières	2 041		2 041	2 041
27502 - DEPOT DE GARANTIE : GEDES	2 041		2 041	2 041
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	607 476	- 389 961	217 515	198 567
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				501
4091 - FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTE				501
Créances (2)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	294 033		294 033	134 080
411 - CLIENTS, ADHÉRENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS	259 633		259 633	
4111 - CLIENTS, ADHÉRENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS - VENTES DE BIENS OU DE PRESTATIONS DE SERVICES				43 771
418 - CLIENTS FACTURES A ETABLIR				90 309
4181 - CLIENTS, ADHÉRENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS - FACTURES À ÉTABLIR	34 400		34 400	
Autres Créances	37 430		37 430	260 276
4098 - FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	11 563		11 563	13 266
421 - PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES -				77
441 - SUBVENTIONS A RECEVOIR				223 330
445663 - TVA DEDUCTIBLE/INTRACOMM				110
44584 - TVA RESTANT A RECUPERER				5 081
44586 - TVA SUR FACTURES NON PARVENUE				108
4471 - TAXE SUR LES SALAIRES	17 855		17 855	13 554
4482 - ÉTAT - PRODUITS À RECEVOIR	2 712		2 712	
4487 - ETAT PRODUITS A RECEVOIR				4 750
467 - DIVERS COMPTES DÉBITEURS ET PRODUITS À RECEVOIR	5 300		5 300	
Charges constatées d'avance	18 987		18 987	24 659
486 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	18 987		18 987	24 659
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	50 150		50 150	150
503 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	150		150	150
5081 - AUTRES VALEURS MOBILIÈRES	50 000		50 000	
Disponibilités	485 262		485 262	520 217
512 - BANQUE : C.M.B.	76 414		76 414	135 836
5122 - BANQUE : C.M.B. LIVRET BLEU	60 262		60 262	78 763
5124 - BANQUE : TRESO'VIV	348 228		348 228	305 618
5187 - PRODUITS FINANCIERS A RECEVOIR	358		358	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	885 861		885 861	939 882
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	1 493 337	- 389 961	1 103 376	1 138 449

Bilan passif détaillé

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
FONDS PROPRES		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	480 635	507 504
1063 - AUTRES RESERVES	480 635	507 504
Excédent ou déficit de l'exercice	48 946	- 26 869
Situation nette (sous total)	529 581	480 635
TOTAL FONDS PROPRES (I)	529 581	480 635
PROVISIONS		
Provisions pour risques	28 925	28 925
1518 - PROVISION POUR RISQUES & CHARGES	28 925	28 925
Provisions pour charges	182 440	174 723
1521 - PROVISION POUR ENGAGEMENT RETRAITE	182 440	
153 - PROVISION POUR ENGAGEMENT RETRAITE		174 723
TOTAL PROVISIONS (III)	211 364	203 647
DETTES (1)		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	95 696	160 103
401 - FOURNISSEURS	37 241	5
4011 - FOURNISSEURS - ACHATS DE BIENS ET PRESTATIONS DE SERVICES		69 143
4081 - FOURNISSEURS FACTURES A RECEVOIR	58 455	90 956
Dettes fiscales et sociales	251 735	294 064
4282 - CONGES A PAYER		6 812
42825 - COMPTE EPARGNE TEMPS A PAYER	60 466	51 600
431 - URSSAF DE BRETAGNE	59 016	62 493
43702 - GENERALI VIE	15 188	
43703 - ARIAL ASSURANCE	6 426	
43725 - RETRAITE : IRCANTEC	4 463	4 499
437251 - CAISSE NATIONALE DE RETRAITE DES AGENTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES (30696611000042)	23 111	36 966
437252 - RETRAITE SUPPLEMENTAIRE : C.N.P.		6 930
437253 - RETRAITE ADDITIONNELLE DE LA FONCTION PUBLIQUE	1 885	2 152
437255 - MALAKOFF MEDERIC	5 926	6 826
4374 - PREVOYANCE : APRIL	16 895	24 448
43745 - CAISSE CNRACL : GESTION DEPART	4 743	9 310
4382 - CHARGES SOCIALES SUR CP A PAYER		3 558
43825 - CHARGES SOCIALES SUR CPTE EPARGNE TEMPS	25 621	27 559
438637 - TAXE APPRENTISSAGE A PAYER		1 562
44405 - ETAT IMPOT SUR LES PRODUITS FINANCIERS	712	1 691
44415 - ETAT PRELVT A LA SOURCE	5 086	6 202
4455 - TVA A DECAISSER		13 504
44551 - TVA À DÉCAISSER	4 392	
44562 - TVA DEDUCTIBLE SUR INVESTISSEMENTS		
445705 - TVA COLLECTEE INTRACOM		110
44571 - TVA SUR CREANCES CLIENTS	7 310	7 295
44587 - TVA SUR FACTURES A ETABLIR	2 400	15 058
445888 - TVA À RÉGULARISER	268	
44811 - CHARGES FISCALES SUR CONGÉS À PAYER	6 951	
44812 - CHARGES À PAYER	876	
4482 - ÉTAT - PRODUITS À RECEVOIR		634
448205 - CHARGES FISCALES S/CPTE EPARGNE TEMPS		4 804
4486 - ETAT CHARGES A PAYER		53
Produits constatés d'avance	15 000	
487 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	15 000	
TOTAL DETTES (IV)	362 431	454 168
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	1 103 376	1 138 449
(1) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	362 431	

Détail du Compte de Résultat

Compte de résultat détaillé

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de biens et services				
Ventes de prestations de service	139 565	128 957	10 608	8
70605 - ETUDES TAXABLES	139 565	128 957	10 608	8
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	3 079 173	3 095 361	- 16 188	- 1
74 - SUBVENTION ETAT		130 784	- 130 784	- 100
74005 - SUBVENTION ETAT - ENQUETE LOYERS		19 984	- 19 984	- 100
741 - SUBVENTION BREST METROPOLE		1 636 327	- 1 636 327	- 100
7411 - ETAT PTC ENQUÊTE LOYERS	20 770		20 770	
74112 - SUBVENTION BREST METROPOLE	1 621 636		1 621 636	
74113 - BREST METROPOLE PTC GPEC FILIÈRE CYBER	15 000		15 000	
74114 - SUBVENTION COM COM PAYS DE L'IROISE	52 042		52 042	
74115 - SUBVENTION CC CROZON AULNE MARITIME	23 764		23 764	
74116 - SUBVENTION CAP LANDERNDEAU DAOULAS	57 234		57 234	
74117 - SUBVENTION CCP ABERS	44 045		44 045	
74118 - SUBVENTION CCP LESNEVEN	29 071		29 071	
74119 - SUBVENTION COM COM LANDIVISIAU	35 301		35 301	
7412 - SUBVENTION CCP PLEYEN CHATEAULIN	24 039		24 039	
74121 - SUBVENTION POLE METROPOLITAIN PAYS BREST	216 980		216 980	
74122 - SUBVENTION MORLAIX COMMUNAUTE	68 395		68 395	
74123 - SUBVENTION PETR PAYS DE MORLAIX	106 000		106 000	
74124 - SUBVENTION REGION BRETAGNE	68 000		68 000	
74125 - SUBVENTION LANNION TREGOR COMMUNAUTE	138 059		138 059	
74126 - SUBVENTION SAINT BRIEUC ARMOR AGGLO	224 426		224 426	
74127 - SUBVENTION GUINGAMP ARMOR AGGLO	101 210		101 210	
74128 - SUBVENTION PETR CENTRE OUEST BRETAGNE	31 800		31 800	
74129 - SUBVENTION LEFF ARMOR COMMUNAUTE	33 488		33 488	
7413 - SUBVENTION ETAT	126 512		126 512	
74131 - SUBVENTION TECHNOPOLE BREST IROISE	12 000		12 000	
74132 - SUBVENTION CCAS SUBVENTION 2025	5 000		5 000	
74133 - SUBVENTIONS AUTRES (COTISATIONS)	4 400		4 400	
74134 - CONTRIBUTION BASE DEFENSE BREST-LORIENT	20 000		20 000	
742 - SUBVENTION COMMUNAUTES COMM. PAYS DE BREST		225 195	- 225 195	- 100
74205 - SUBVENTION COMMUNAUTE COMM LANDIVISIAU		35 300	- 35 300	- 100
743 - SUBVENTION CONSEIL DEPARTEM DU FINISTERE		50 000	- 50 000	- 100
744 - SUBVENTION POLE METROPOLITAIN PAYS BREST		192 694	- 192 694	- 100
747 - SUBVENTION MORLAIX COMMUNAUTE		68 395	- 68 395	- 100
74701 - SUBVENTION PETR PAYS DE MORLAIX		106 000	- 106 000	- 100
7475 - SUBVENTION REGION BRETAGNE		54 000	- 54 000	- 100
7478 - SUBVENTION LANNION TREGOR COMMUNAUTE		138 059	- 138 059	- 100
74781 - SUBVENTION SAINT BRIEUC ARMOR AGGLO		221 526	- 221 526	- 100
74782 - SUBVENTION GUINGAMP ARMOR AGGLOMERATION		123 585	- 123 585	- 100
747825 - SUBVENTION PETR CENTRE OUEST BRETAGNE		31 800	- 31 800	- 100
74784 - SUBVENTION LEFF ARMOR COMMUNAUTE		43 112	- 43 112	- 100
74785 - SUBVENTION CCAS VILLE DE BREST		5 000	- 5 000	- 100
748 - SUBVENTION AUTRES (COTISATIONS)		1 600	- 1 600	- 100
74884 - SUBVENTION TECHNOPOLE BREST IROISE		12 000	- 12 000	- 100
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		35 145	- 35 145	- 100
781583 - REP PROV ENGAGEMENT RETRAITE		698	- 698	- 100
79101 - REMBOURSEMENT ASSURANCE		1 788	- 1 788	- 100
791405 - REMBOURSEMENT FRAIS FORMATION		4 000	- 4 000	- 100
79141 - INDEMNITES JOURNALIERES : CPAM		13 322	- 13 322	- 100
791411 - INDEMNITES JOURNALIERES : AVRIL		6 990	- 6 990	- 100
791415 - AIDES EMBAUCHE DES JEUNES		4 080	- 4 080	- 100
79143 - AVANTAGE EN NATURE		4 268	- 4 268	- 100
Autres produits	900	3 540	- 2 640	- 75
758 - INDEMNITÉS ET AUTRES PRODUITS	900	3 540	- 2 640	- 75
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 219 638	3 263 003	- 43 366	- 1
CHARGES D'EXPLOITATION				

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
Autres achats et charges externes (1) (2)	623 943	708 146	- 84 203	- 12
6052 - TRAVAUX EXTERIEURS PROGRAMME PARTENARIAL	22 701	55 053	- 32 352	- 59
60521 - TRAVAUX EXTERIEURS CONTRAT		3 981	- 3 981	- 100
60531 - ETUDES EXTERIEURES PROGRAMME PARTENARIAL	47 317	69 501	- 22 184	- 32
60533 - PARTICIPATION DATA MANAGER	15 031	17 483	- 2 452	- 14
60611 - CARBURANT	3 783	5 036	- 1 253	- 25
6063 - PETIT OUTILLAGE		733	- 733	- 100
6064 - FOURNITURES DE BUREAU	3 865	2 520	1 346	53
60647 - FOURNITURES INFORMATIQUES	2 141	326	1 815	556
6068 - PRODUIT D'ENTRETIEN	29	26	3	12
6132 - LOCATION LOCAUX JEAN JAURES	103 062	122 000	- 18 938	- 16
613205 - LOCATION LOCAUX ONZE MARTYRS		1 195	- 1 195	- 100
61322 - LOCATION LOCAUX ST BRIEUC		322	- 322	- 100
61352 - LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR	229	227	3	1
61353 - LOCATION VEHICULES		16 728	- 16 728	- 100
613536 - LOCATION VEHICULE C3 FT 739 AQ	1 003		1 003	
613539 - LOCATION VEHICULE C3 GE-740-RC	- 9		- 9	
61354 - LOCATION VEHICULE C3 GN-671-QN	2 812		2 812	
613541 - LOCATION VEHICULE GS-271-LN TOYOTA	4 930		4 930	
613542 - LOCATION VEHICULE GS-654-LN TOYOTA	4 843		4 843	
613543 - LOCATION RENAULT CLIO HC-245-JT	3 395		3 395	
614 - CHARGES LOCATIVES	17 941	4 592	13 350	291
6152 - ENTRETIEN IMMEUBLE	2 531	743	1 788	241
6153 - FRAIS DE DEMENAGEMENT		592	- 592	- 100
61531 - FRAIS TRAITEMENT DES ARCHIVES		4 505	- 4 505	- 100
6154 - NETTOYAGE DES LOCAUX	17 293	17 006	287	2
61551 - ENTRETIEN VEHICULES	520	3 557	- 3 037	- 85
61557 - CONTRAT DE MAINTENANCE	122 227	103 745	18 482	18
6161 - ASSURANCE RESP CIVILE	3 477	2 417	1 060	44
6162 - ASSURANCE VEHICULES	5 150	5 860	- 710	- 12
6183 - DOCUMENTATION TECHNIQUE	4 903	4 855	48	1
61831 - DONNEES STATISTIQUES - PARTENARIAL	32 571	21 835	10 736	49
61833 - LIVRES OUVRAGES	471	322	149	46
6185 - FRAIS DE FORMATION	30 938	34 308	- 3 370	- 10
61851 - FRAIS DE COLLOQUE SEMINAIRE	1 800	2 300	- 500	- 22
61859 - REMBOURSEMENT DES FORMATIONS	- 4 500		- 4 500	
6211 - PERSONNEL INTÉRIMAIRE	119		119	
6226 - HONORAIRES COMPTABLE	26 370	17 069	9 300	54
622601 - HONORAIRES TENUE		8 372	- 8 372	- 100
622605 - HONORAIRES SOCIAL	10 118	9 961	157	2
62261 - HONORAIRES C.A.C.	5 063	5 923	- 860	- 15
62262 - HONORAIRES AVOCAT	28 672	36 082	- 7 410	- 21
62263 - PREST. MANAGEMENT- AUDIT SOCIAL	3 024	3 900	- 876	- 22
6231 - ANNONCES INSERTION	143		143	
6234 - CADEAU A LA CLIENTELE		72	- 72	- 100
62341 - DONS - EVENEMENTS	1 070	141	929	660
6235 - FONTAINES A EAU	2 235	1 959	276	14
6251 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS	31 728	38 706	- 6 978	- 18
6256 - MISSIONS & RECEPTIONS	12 008	10 144	1 864	18
6261 - AFFRANCHISSEMENTS	4 631	3 338	1 294	39
6262 - TELEPHONE	660	1 306	- 646	- 49
627 - SERVICES BANCAIRES	408	381	27	7
628 - PHOTOCOPIES	3 506	4 477	- 970	- 22
6281 - COTISATIONS	31 837	29 639	2 198	7
6282 - FRAIS COLLECTE DE PAPIER	24	24		- 1
628405 - SITE INTERNET-PROMOTION AGENCE	1 597	1 639	- 42	- 3
628406 - SALON - EVENEMENTIEL	10 275	3 657	6 618	181
628407 - EVENEMENT 50 ANS AGENCE		29 588	- 29 588	- 100
Impôts, taxes et versements assimilés	158 769	156 891	1 878	1
6311 - TAXE SUR LES SALAIRES	131 293	133 681	- 2 388	- 2
632 - CHARGES FISCALES SUR CONGES A PAYER	- 634	- 449	- 184	41
63201 - CHARGES FISCALES SUR C.E.T A PAYER	2 147	1 319	828	63

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
6333 - CONTRIBUTION UNIQUE DES EMPLOYEURS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE	18 536	17 193	1 343	8
63331 - 1 % C.D.D.		1 064	- 1 064	- 100
6335 - TAXE APPRENTISSAGE	996	386	610	158
635115 - TAXE C.F.E.	5 883	6 026	- 143	- 2
63514 - TAXE SUR LES VEHICULES DE SOCIETES	94	53	41	77
637 - TVA DEDUCTIBLE A REGULARISER	454	- 2 381	2 835	- 119
Salaires	1 646 028	1 656 490	- 10 462	- 1
641 - REMUNERATION	1 642 635	1 509 580	133 055	9
6411 - REMUNERATION DES CDD		114 059	- 114 059	- 100
64112 - INDEMNITES JOURNALIERES	15 658	14 844	814	5
641129 - REMBOURSEMENT INDEMNITES JOURNALIERES	- 17 816		- 17 816	
6412 - VARIAT PROV CONGES A PAYER	- 6 812	- 4 593	- 2 219	48
641205 - VARIAT PROV COMPTE CET	8 866	14 917	- 6 051	- 41
6413 - GRATIFICATION STAGIAIRES		7 684	- 7 684	- 100
6417 - AVANTAGES EN NATURE	3 498		3 498	
Cotisations sociales	711 750	715 000	- 3 249	
645 - CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL		679 223	- 679 223	- 100
6451 - COTISATIONS POLE EMPLOI - URSSAF	482 442		482 442	
64531 - COTISATIONS ARIAL RETRAITE SUP	16 995		16 995	
64532 - COTISATION RETRAITE MALAKOFF MEDERIC	49 660		49 660	
64533 - COTISATIONS CNRACL	32 650		32 650	
645331 - COTISATIONS RETRAITE ADD FONCTION PUBLIQUE	942		942	
645332 - COTISATIONS SALARIALES CNRACL	6 406		6 406	
64541 - COTISATIONS IRANTEC RETRAITE	35 096		35 096	
64542 - COTISATIONS APRIL MUTUELLE	40 560		40 560	
64543 - COTISATIONS GENERALI VIE PRÉVOYANCE	32 365		32 365	
6455 - CHARGES SOCIALES S/ CONGES A PAYER	- 3 558	- 2 432	- 1 126	46
645501 - CHARGES SOCIALES S/ COMPTE EPARGNE TEMP	- 1 938	7 714	- 9 651	- 125
6475 - MEDECINE DU TRAVAIL	5 111	4 654	457	10
6476 - INDEMNITE FRAIS DE STATIONNEMENT	4 065	4 904	- 838	- 17
64765 - INDEMNITE TRANSPORT EN COMMUN	5 768	5 794	- 26	
64766 - AUTRES FRAIS DE PERSONNEL	238	335	- 98	- 29
6477 - RESTAURANT MUNICIPAL	10 051	8 376	1 675	20
64775 - PLACE DES SALAIRES : CSE		3 983	- 3 983	- 100
6478 - AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	2 181	2 449	- 268	- 11
6496 - INDEMNITÉS SUR CHARGES DE PERSONNEL	- 7 285		- 7 285	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	26 336	33 353	- 7 017	- 21
68111 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 943		1 943	
681111 - DOT AMORT LOGICIELS		2 117	- 2 117	- 100
68112 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 393		24 393	
681126 - DOT AMORT AGENC CONST S/TERR AUTRUI		4 492	- 4 492	- 100
68113 - DOT AMORT MOBILIER DE BUREAU		9 254	- 9 254	- 100
681131 - DOT AMORT MATERIEL DE BUREAU INFORMATIQ		17 489	- 17 489	- 100
Dotations aux provisions	7 717	26 572	- 18 855	- 71
681583 - DOT PROV ENGAGEMENT RETRAITE	7 717	26 572	- 18 855	- 71
Autres charges	1 252	1 026	225	22
651 - REDEVANCE DECHETS	848	811	37	5
658 - PÉNALITÉS ET AUTRES CHARGES	404	215	189	88
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 175 796	3 297 478	- 121 682	- 4
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	43 842	- 34 474	78 316	- 227
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 350	204	1 146	561
762 - INTERETS DES PARTS SOCIALES	1 350	204	1 146	561
Autres intérêts et produits assimilés	4 466	9 107	- 4 641	- 51
768 - INTERETS SUR LIVRET BLEU	1 498	2 263	- 765	- 34
7681 - INTERETS CPTÉ A TERME SPECIAL	358	2 158	- 1 800	- 83
7684 - INTERETS SUR CPTÉ TRESO'VIV	2 610	4 686	- 2 076	- 44
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	5 816	9 311	- 3 495	- 38
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	5 816	9 311	- 3 495	- 38
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	49 658	- 25 163	74 821	- 297
Produits exceptionnels (V)		220 742	- 220 742	- 100
7756 - PRODUITS CESSION IMMOB FINANCIERE		200	- 200	- 100

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
78758 - REPRISE PROV POUR RISQUES ET CHARGES		220 542	- 220 542	- 100
Charges exceptionnelles (VI)		220 757	- 220 757	- 100
6718 - AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		220 542	- 220 542	- 100
6756 - VNC IMMOB FINANCIERE CEDEE		215	- 215	- 100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		- 15	15	- 100
Impôts sur les bénéfices (VIII)	712	1 691	- 979	- 58
69501 - IMPOT SUR LES PRODUITS FINANCIERS : 24 %	712	1 691	- 979	- 58
Total des produits (I + III + V)	3 225 454	3 493 057	- 267 603	- 8
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 176 508	3 519 926	- 343 418	- 10
EXCEDENT	48 946		48 946	
DEFICIT		- 26 869	26 869	- 100

Documents Fiscaux

1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise ADEUPA - SIREN : 306966110															
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐							
								Exercice N clos le 31/12/2025							
								Brut		Amortissements, provisions		Net			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)								AA	0				0		
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		AB	0		AC	0		0					
		Frais de développement		CX	0		CQ	0		0					
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	0		AG	0		0					
		Fonds commercial (1)		AH	0		AI	0		0					
		autres immos incorporelles		AJ	173 716		AK	93 382		80 335					
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles		AL	0		AM	0		0					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	0		AO	0		0					
		Constructions		AP	67 052		AQ	32 453		34 599					
		Install. techniques, matériel et outillages industriels		AR	0		AS	0		0					
		Autres immos corporelles		AT	314 566		AU	264 126		50 440					
		Immos en cours		AV	0		AW	0		0					
		Avances et acomptes		AX	0		AY	0		0					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence		CS	0		CT	0		0					
		Autres participations		CU	0		CV	0		0					
		Créances rattachées à participations		BB	0		BC	0		0					
		Autres titres immobilisés		BD	50 100		BE	0		50 100					
		Prêts		BF	0		BG	0		0					
		Autres immobilisations financières		BH	2 041		BI	0		2 041					
Total (II)								BJ	607 476		BK	389 961		217 515	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	0		BM	0		0					
		En cours de production de biens		BN	0		BO	0		0					
		En cours de production de services		BP	0		BQ	0		0					
		Produits intermédiaires et finis		BR	0		BS	0		0					
		Marchandises		BT	0		BU	0		0					
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes		BV	0		BW	0		0					
		Clients et comptes rattachés (3)		BX	294 033		BY	0		294 033					
		Autres créances (3)		BZ	37 430		CA	0		37 430					
	DIVERS	Capital souscrit appelé, non versé		CB	0		CC	0		0					
		V.M.P. (dont actions propres: 0)		CD	50 150		CE	0		50 150					
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités		CF	485 262		CG	0		485 262						
	Charges constatées d'avance (3)		CH	18 987		CI	0		18 987						
	Total (III)		CJ	885 861		CK	0		885 861						
	Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)		CW	0				0							
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM	0				0							
Ecart de conversion actif (VI)		CN	0				0								
Total général (I à VI)								CO	1 493 337		1A	389 961		1 103 376	
(1) Droit au bail				0		(2) à moins d'un an		CP	0		(3) à + d'1 an		CR	0	
Clause de réserve de propriété - immob.				0		stocks		0		créances		0			

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise					ADEUPA - SIREN : 306966110		Néant ☐			
							Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :					0	)	DA	0	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							DB	0	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence					EK	0	)	DC	
	Réserve légale (3)							DD	0	
	Réserves statutaires ou contractuelles							DE	480 635	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)					B1	0	)	DF	0
	Autres réserves (dont relat. achat œuvres orig. artistes vivants)					EJ	0	)	DG	0
	Report à nouveau							DH	0	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)							DI	48 946	
	Subventions d'investissement							DJ	0	
	Provisions réglementées							DK	0	
	TOTAL (I)							DL	529 581	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs							DM	0	
	Avances conditionnées							DN	0	
	TOTAL (II)							DO	0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques							DP	28 925	
	Provisions pour charges							DQ	182 440	
	TOTAL (III)							DR	211 364	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles							DS	0	
	Autres emprunts obligataires							DT	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)							DU	0	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)					EI	0	)	DV	0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							DW	0	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés							DX	95 696	
	Dettes fiscales et sociales							DY	251 735	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							DZ	0	
	Autres dettes							EA	0	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)							EB	15 000	
TOTAL (IV)							EC	362 431		
Ecart de conversion passif							ED	0		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)							EE	1 103 376		
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital						1B	0	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)						1C	0
			- Écart de réévaluation libre						1D	0
			- Réserve de réévaluation (1976)						1E	0
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme						EF	0	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an						EG	362 431	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP						EH	0	

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ADEUPA - SIREN : 306966110						Néant ☐		
						Exercice N		
						France		Exportations et livraisons intracommunautaires
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	0	FB	0	FC	0
	Production vendue - biens		FD	0	FE	0	FF	0
	Production vendue - services		FG	139 565	FH	0	FI	139 565
	Chiffre d'affaires nets		FJ	139 565	FK	0	FL	139 565
	Production stockée						FM	0
	Production immobilisée						FN	0
	Subventions d'exploitation						FO	3 079 173
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)						FP	0
	Autres produits (1) (11)						FQ	900
			TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)				FR	3 219 638
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	0
	Variation de stocks (marchandises)						FT	0
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	0
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV	0
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	623 943
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	158 769
	Salaires et traitements						FY	1 646 028
	Charges sociales (10)						FZ	711 750
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA	26 336
			- dotations aux provisions				GB	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	0	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	7 717	
	Autres charges (12)						GE	1 252
			TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)				GF	3 175 796
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	43 842	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				GH		0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				GI		0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	0
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	1 350
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	4 466
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	0
	Différences positives de change						GN	0
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	0
			TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				GP	5 816
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	0
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	0
	Différences négatives de change						GS	0
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	0
			TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				GU	0
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	5 816	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				GW	49 658	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ADEUPA - SIREN : 306966110				Néant ☐			
					Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	0		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	0		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	0		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	0		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE	0		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	0		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	0		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	0		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	0		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	0		
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	712		
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	3 225 454		
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 176 508		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	48 946		
RENOIS :							
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	0		
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	0		
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)				IG	0		
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	0		
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	0		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)				IH	0		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				IJ	0		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK	0		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	0		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	0		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	0		
(9) Dont transferts de charges				A1	0		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	A2			
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3	0		
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4	0		
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles							
		facultatives	A6			obligatoires	A9
dont cotisations facultatives Madelin	A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS	0		
(7) Détail produits et charges exceptionnels			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures	Produits antérieurs			

5. IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ADEUPA										Néant ☐							
CADRE A - IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations					
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ	0	D8	0	D9	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	91 439	KE	0	KF	82 277	
CORPORELLES	Terrains									KG	0	KH	0	KI	0		
	Constructions	Sur sol propre			dont composants	L9		KJ	0	KK	0	KL	0				
		Sur sol d'autrui			dont composants	M1		KM	0	KN	0	KO	0				
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions			dont composants	M2		KP	67 052	KQ	0	KR	0				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			dont composants	M3		KS	0	KT	0	KU	0					
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				KV	0	KW	0	KX	0						
		Matériel de transport				KY	0	KZ	0	LA	0						
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	310 735	LC	0	LD	3 831						
		Emballages récupérables et divers				LE	0	LF	0	LG	0						
	Immobilisations corporelles en cours									LH	0	LI	0	LJ	0		
	Avances et acomptes									LK	40 825	LL	0	LM	41 452		
	TOTAL III									LN	418 612	LO	0	LP	45 284		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence									8G	0	8M	0	8T	0	
Autres participations									8U	0	8V	0	8W	0			
Autres titres immobilisés									1P	50 100	1R	0	1S	0			
Prêts et autres immobilisations financières									1T	2 041	1U	0	1V	0			
TOTAL IV									LQ	52 141	LR	0	LS	0			
Total général (I + II + III + IV)										ØG	562 192	ØH	0	ØJ	127 561		
CADRE B - IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence			
										Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN	0	CØ	0	DØ	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	173 716	
CORPORELLES	Terrains									IP	0	LX	0	LY	0	LZ	0
	Constructions	Sur sol propre				IQ	0	MA	0	MB	0	MC	0				
		Sur sol d'autrui				IR	0	MD	0	ME	0	MF	0				
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions				IS	0	MG	0	MH	67 052	MI	0				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels									IT	0	MJ	0	MK	0	ML	0
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				IU	0	MM	0	MN	0	MO	0				
		Matériel de transport				IV	0	MP	0	MQ	0	MR	0				
		Matériel bureau et informatique, mobilier				IW	0	MS	0	MT	314 566	MU	0				
		Emballages récupérables et divers				IX	0	MV	0	MW	0	MX	0				
	Immobilisations corporelles en cours									MY	0	MZ	0	NA	0	NB	0
	Avances et acomptes									NC	82 277	ND	0	NE	0	NF	0
	TOTAL III									IY	82 277	NG	0	NH	381 619	NI	0
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence									IZ	0	ØU	0	M7	0	ØW
Autres participations									IO	0	ØX	0	ØY	0	ØZ	0	
Autres titres immobilisés									I1	0	2B	0	2C	50 100	2D	0	
Prêts et autres immobilisations financières									I2	0	2E	0	2F	2 041	2G	0	
TOTAL IV									I3	0	NJ	0	NK	52 141	2H	0	
Total général (I + II + III + IV)										I4	82 277	ØK	0	ØL	607 476	ØM	0

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis-SD 2025

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de **leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ADEUPA						Néant ☒	
Exercice N clos le 31/12/2025							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1– col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>ADEUPA</u>												Néant ☐			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement						CY	0	EL	0	EM	0	EN	0		
Fonds commercial						RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0		
Autres immobilisations incorporelles						PE	91 439	PF	1 943	PG	0	PH	93 382		
TOTAL I						RK	91 439	RM	1 943	RN	0	RO	93 382		
Terrains						PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0		
Constructions	Sur sol propre					PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0		
	Sur sol d'autrui					PR	0	PS	0	PT	0	PU	0		
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions					PV	26 249	PW	6 204	PX	0	PY	32 453		
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ	0	QA	0	QB	0	QC	0		
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers					QD	0	QE	0	QF	0	QG	0		
	Matériel de transport					QH	0	QI	0	QJ	0	QK	0		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					QL	245 937	QM	18 189	QN	0	QO	264 126		
	Emballages récupérables et divers					QP	0	QR	0	QS	0	QT	0		
TOTAL II						QU	272 186	QV	24 393	QW	0	QX	296 579		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)						ØN	363 625	ØP	26 336	ØQ	0	ØR	389 961		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Installations gales., agencts. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW				TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)		NY		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ	
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler										Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP		SR			

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>ADEUPA</u>										Néant ☐	
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
		1		2		3		4			
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	0	TA	0	TB	0	TC	0		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U	0	TD	0	TE	0	TF	0		
	Provisions pour hausse des prix	3V	0	TG	0	TH	0	TI	0		
	Amortissements dérogatoires	3X	0	TM	0	TN	0	TO	0		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	0	D4	0	D5	0	D6	0		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquièmes H du CGI)	IJ	0	IK	0	IL	0	IM	0		
	Autres provisions réglementées	3Y	0	TP	0	TQ	0	TR	0		
	TOTAL I	3Z	0	TS	0	TT	0	TU	0		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A	0	4B	0	4C	0	4D	0		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	0	4	0	4G	0	4H	0		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	0	4K	0	4L	0	4M	0		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	0	4P	0	4R	0	4S	0		
	Provisions pour pertes de change	4T	0	4U	0	4V	0	4W	0		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	174 723	4Y	7 717	4Z	0	5A	182 440		
	Provisions pour impôts	5B	0	5C	0	5D	0	5E	0		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	0	5H	0	5J	0	5K	0		
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO	0	EP	0	EQ	0	ER	0		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	0	5S	0	5T	0	5U	0		
	Autres provisions pour risques et charges	5V	28 925	5W	0	5X	0	5Y	28 925		
	TOTAL II	5Z	203 647	TV	7 717	TW	0	TX	211 364		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A	0	6B	0	6C	0	6D	0	
		- corporelles	6E	0	6	0	6G	0	6H	0	
		- titres mis en équivalence	Ø2	0	Ø3	0	Ø4	0	Ø5	0	
		- titres de participations	9U	0	9V	0	9W	0	9X	0	
		- autres immobilisations financières	Ø6	0	Ø7	0	Ø8	0	Ø9	0	
	Sur stocks et en cours	6N	0	6P	0	6R	0	6S	0		
	Sur comptes clients	6T	0	6U	0	6V	0	6W	0		
	Autres provisions pour dépréciation	6X	0	6Y	0	6Z	0	7A	0		
	TOTAL III	7B	0	TY	0	TZ	0	UA	0		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	203 647	UB	7 717	UC	0	UD	211 364		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	7 717	UF	0						
	- financières	UG	0	UH	0						
	- exceptionnelles	UJ	0	UK	0						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI									1O	0	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ADEUPA										Néant ☐		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN		
						1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL	0	UM	0	UN	0	
		Prêts (1) (2)				UP	0	UR	0	US	0	
		Autres immobilisations financières				UT	2 041	UV	0	UW	2 041	
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA	0		0		0	
		Autres créances clients				UX	294 033		294 033		0	
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	0	)	Z1	0		0	
		Personnel et comptes rattachés				UY	0		0		0	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	0		0		0	
	État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices				VM	0		0		0
			Taxe sur la valeur ajoutée				VB	0		0		0
			Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN	20 567		20 567		0
			Divers				VP	0		0		0
		Groupe et associés (2)				VC	0		0		0	
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	16 863		16 863		0	
		Charges constatées d'avance				VS	18 987		18 987		0	
TOTAUX						VT	352 490	VU	350 450	VV	2 041	
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD	0					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	0					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF	0						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut	À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans		
					1	2		3		4		
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y	0	0		0		0			
Autres emprunts obligataires (1)			7Z	0	0		0		0			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	0	0		0		0			
	à plus d'1 an à l'origine		VH	0	0		0		0			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	0	0		0		0			
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	95 696	95 696		0		0			
Personnel et comptes rattachés			8C	60 466	60 466		0		0			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	163 274	163 274		0		0			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	5 798	5 798		0		0			
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	14 370	14 370		0		0			
	Obligations cautionnées		VX	0	0		0		0			
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	7 827	7 827		0		0			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	0	0		0		0			
Groupe et associés (2)			VI	0	0		0		0			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	0	0		0		0			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie			ZZ	0	0		0		0			
Produits constatés d'avance			8L	15 000	15 000		0		0			
TOTAUX				VY	362 431	VZ	362 431	0		0		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	0	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL	0			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	0							

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ADEUPA				Formulaire déposé au titre de IR ET				Néant ☐				
I. RÉINTÉGRATIONS								Exercice N clos le 31/12/2025				
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE								WA	48 946			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WB	0			
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	0	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	0	XE	94		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	0	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à IIS)		WG	94				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	0	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	0				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	0	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX	0	XW	391		
	Amendes et pénalités		WJ	391	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ	0				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI							XY	0			
	Impôt sur les sociétés							IT	712			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	0	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7	0	K7	0		
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)					J8	0			
			- imposées au taux de 0%					ZN	0			
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs		- Plus-values nettes à court terme					WN	0			
			- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	0			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à IIS)										XR	0	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU	0	Zones d'entreprises		SW	0	WQ	0	
		Quote part de 12% des plus-values à taux zéro					M8	0				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1	0	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	0	
TOTAL I								WR	50 143			
II - DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.										WT	0	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.										WU	0	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV	0			
			- imposées au taux de 0 %					WH	0			
			- imposées au taux de 19 %					WP	0			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure					WW	0			
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB	0			
	Autres plus-values imposées au taux de 19%							I6	0			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée							WZ	0			
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:		(		Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A	0	)	XA	0	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX	0	
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer									ZY	0	
	Majoration d'amortissement									XD	0	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	0	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	0	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	0	XF	0
					S.I.I.C. (art. 208C)	K3	0	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	0		
			ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	0	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	0	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC	0	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	0	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	0	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB	0			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à IIS)										XS	0	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	0	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH	0	)	XG	18 505		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC	0					
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD	0					
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI	0	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	0					
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL	0								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	0	
TOTAL II								XH	18 505			
III - RÉSULTAT FISCAL												
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)		XI	31 638					
				Déficit (II-I)				XJ				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à IIS)				ZL	0							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à IIS)						XL	31 638					
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)				XN	0	XO	0					

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	
Part du résultat fiscal de l'association placée hors du champ d'application de l'IS dans le cad	18 505

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ADEUPA				Néant ☐		
I. SUIVI DES DÉFICITS						
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	299 172	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	31 638	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	267 534	
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	0	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	267 534	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES						
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	93 038	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT						
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV	0	ZW	0
Provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges			8X		8Y	
Provisions pour dépréciation						
Total des provisions pour dépréciation			9D		9E	
Charges à payer						
Total des provisions pour charges à payer			9K		9L	
Totaux (Cadre III)			YN		YO	
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU	
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)						
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice	
	L1					

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>ADEUPA</u>										Néant ☐					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	0	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB	0				
								- Autres réserves	ZD	-26 869					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	-26 869		Dividendes		ZE						
	Prélèvements sur les réserves			ØE	0		Autres répartitions		ZF	0					
	Total I			ØF	-26 869		Report à nouveau		ZG	0					
						Total II		ZH	-26 869						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N					
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier			(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	0	)	YQ	0			
	Engagements de crédit-bail immobilier										YR	0			
	Effets portés à l'escompte et non échus										YS	0			
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance										YT	85 049		
		Locations, charges locatives et de copropriété			(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	138 207	)	XQ	138 208		
		Personnel extérieur à l'entreprise										YU	119		
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	73 246		
		Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	0		
		Autres comptes			(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	0	)	ST	327 321		
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052										ZJ	623 943		
	IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE										YW	5 883		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS	0	)	9Z	152 886		
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052										YX	158 769		
TVA	Montant de la TVA collectée										YY	40 564			
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	3 178			
DIVERS	Montant brut des salaires										ØZ	1 646 133			
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition										ØS	0			
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société										ZK	0			
	Numéro de centre de gestion agréé			XP				Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR	Non			
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG				
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH				
RÉGIME DE GROUPE*	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre			JA				Plus values à 15%	JK				Plus values à 0%	JL	
							Plus values à 19%	JM				Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble			JD				Plus values à 15%	JN				Plus values à 0%	JO	
							Plus values à 19%	JP				Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale						JH				N° SIRET société mère	JJ			

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>ADEUPA</u>					Néant ☐		
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle	
1		2	3	4	5	6	
1	PARTS SOCIALES CMB	01/01/2000	213	0	0	213	
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
7		8	9	10			11
1	0	-213	-213	0	0	0	0
2	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
3	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
4	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
5	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
6	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
7	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT						
8	Divers (détails à donner en extension 2)						
TOTAL			-213				
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Page 46 / 61

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>ADEUPA</u>	Néant ☒
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%	
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)	
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)	

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2025
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDÉCLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>ADEUPA</u>				Néant ☒			
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4	5			

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>ADEUPA</u>		Néant ☒	
Exercice ouvert le : <u>01/01/2025</u> et clos le : <u>31/12/2025</u>		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
Total 1	OX		
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 2	OM		
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Total 3	OJ		
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☐	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY - GZ	du	
Date de cessation	HR		

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : ADEUPA - SIREN : 306966110				Néant ☒	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5		TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	Adresse :
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	Adresse :
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	Adresse :
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	Adresse :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	Nom complet	Nom d'usage	% de détention	Nb de parts ou actions	Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays	Adresse :
Titre	Nom complet	Nom d'usage	% de détention	Nb de parts ou actions	Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays	Adresse :

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : ADEUPA - SIREN : 306966110		Néant ☒
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2025)



N° 15252*11
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 ou Année : 2025	
Dénomination de l'entreprise : ADEUPA	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 306966110	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES		
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD		
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD		
Autres créances non reportable et non restituables		
CRÉANCES REPORTABLES		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD		
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) × 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD		
dont montant préfinancé		
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE		
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD		
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)		
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)		

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Détail des produits à recevoir

Détail des produits à recevoir	Montant
FournisseursRabaisRemisesRistournesAObténir-4098	11 563
ClientsFacturesAEtablirFae-4181	34 400
EtatProduitsArecevoir-4482	2 712
InteretsCoursArecevoirSurValeursMobilieresDePlacementEtDisponibilites-5187	358
ProduitArecevoirDiversaccounts-467	5 300

Détail des charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
Fournisseurs-4081	58 455
PersonnelChargesAPayer-42825	60 466
OrganismesSociauxChargesAPayer-43825	25 621
EtatChargesAPayer-44811	6 951
EtatChargesAPayer-44812	876
FNP AJUSTEMENT LOYER RUE 11 MARTYRS 2023	1 195
FNP GITHUB IA 12-25	48
FNP BREST METROPOLE DSIT 4 T 25	11 630
FNP Baker Tilly Social 12-25	800
FNP LD AUDIT 2025	5 400
FNP HAVAS VOYAGES 12-25	761
CAP Ch.fic / prov CEP au 31-12	6 951
FNP Cantine 2025 Ville des Brest Base 2024	9 255
FNP QCQ Projet DATAGENCES 2025	2 664
FNP Rapport d'activité 25 impression	787
FNP Cloitre Observatoires	739
FNP POLARIS 25	1 216
FNP TRAIT UNION 25	1 800
FNP ETUDE IMPACT DE LA DEFENSE 25	1 000
FNP ANTICIPER LE ZERO EMISSION 25	1 400
FNP CLOITRE DRONE + CYBER SECURITE 25	479
FNP PARFAITEMENT BON 12-25	163

Détail des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance, libellé	Période du / au		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
LE JOURNAL DES ENTREPRISES	01/01/2026	30/04/2026	87		
RMS COURTAGE ASSURANCE MULTIRISQUE PROFESSIONNEL	01/01/2026	30/04/2026	349		
ADOBE LOGICIEL RENOUVELLEMENT 2025 18 LICENSES	01/01/2026	16/03/2026	1 772		
PUBLICATIONS API ABONNEMENT 1 AN API NEWS 6 DESTI	01/01/2026	23/04/2026	154		
AIRDNA DONNEES	01/01/2026	31/05/2026	1 629		
OZIOLAB RENOUVELLEMENT NOM DE DOMAINE 2025-2026	01/01/2026	16/07/2026	109		
LE MONDE NUMERIQUE ABONNEMENT 1 AN	01/01/2026	21/06/2026	62		
OZIOLAB HEBERGEMENT SITE INTERNET 2025-2026	01/01/2026	16/07/2026	230		
LE TELEGRAMME NUMERIQUE ABONNEMENT 1 AN	01/01/2026	20/08/2026	389		
OVH RENOUVELLEMENT 2025-2026	01/01/2026	12/09/2026	64		
OVH RENOUVELLEMENT 2025	01/01/2026	01/08/2026	99		
DRO 29 ADHESION 2025	01/01/2026	31/07/2026	290		
ABONNEMENT 1 AN PIWIGO - HEBERGEMENT PHOTOTHEQUE	01/01/2026	04/09/2026	128		
QUADIENT MACHINE A AFFRANCHIR ABONNEMENT ANNUEL	01/01/2026	05/10/2026	173		
ALTERNATIVES ECONOMIQUES ABONNEMENT 1 AN	01/01/2026	27/09/2026	99		
ADOBE LOGICIEL RENOUVELLEMENT 2025 LICENSES TIMOT	01/01/2026	08/10/2026	924		
AGENCE BERGAME ANNUAIRE DES MAIRES DU FNISTERE 20	01/01/2026	31/12/2032	2 906		
ABONNEMENT LEGISOCIAL 1 AN	01/01/2026	31/10/2026	1 031		
LE SPHINX ABONNEMENT 1 AN 21/11/2025 - 20/11/2026	01/01/2026	20/11/2026	2 032		
LSA EXPERT ABONNEMENT 2026	01/01/2026	31/12/2026	949		
INFOSIG LICENCE MAPINFO 2026	01/01/2026	30/11/2026	608		
CAP FINANCIALS ABONNEMENT 2026	01/01/2026	31/12/2026	2 372		
RMS COURTAGE MISSION DES SALARIES 2026	01/01/2026	31/12/2026	695		
FONTAINE A EAU JANVIER 2026	01/01/2026	31/01/2026	190		
CAD EQUIPEMENT LOGICIEL SKETCHUP PRO 2EME ABONNEM	01/01/2026	05/12/2026	415		
CAD EQUIPEMENT LOGICIELSKETCHUP PRO ABONNEMENT 20	01/01/2026	05/12/2026	415		
TOYOTA JANVIER 2026	01/01/2026	31/01/2026	411		
TOYOTA JANVIER 2026	01/01/2026	31/01/2026	404		

Détail des produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance, libellé	Période du / au		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
BREST METROPOLE - SUBVENTION 2025 GPECT BREST CYB	01/01/2026	31/12/2026	15 000		

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4

Identification de la société

Désignation de la société

ADEUPA - SIREN : 306966110

Adresse du siège social si différente

13 Rue Jean Jaurès
29200 BREST
FRANCE

I. Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	31 638
b Dont plus-value nette à court terme	0
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	31 638
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	0
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	0
II. Bénéfices soumis au taux réduit	
g Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	42 500
h Dont plus-value nette à court terme imposable	0
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	0
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	
l III. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)	
m IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)	0

DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS
DECLOYER - déclaration des loyers professionnels (BREST)
Mise à jour permanente des valeurs locatives

Entreprise déclarante

ADEUPA - SIREN : 306966110

Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année : 2026

Local

Référence du local	2901904544777111Z0202619
Invariant du local	290190454477
Adresse du local	Lot 34 - Bâtiment A, étage 82, entrée 01 0018 RUE JEAN JAURES 29200 BREST
Précisions sur l'adresse	
Propriétaire du local	HERVOCHON 5499
SIREN du propriétaire du local	950310086
Mode d'occupation du local	Locataire
Montant du loyer annuel du local	20 333
Date de fin d'occupation du local (laisser vide si non applicable)	

Local

Référence du local	2901900954837111Z0202634
Invariant du local	290190095483
Adresse du local	Lot 10 11 - Bâtiment A, étage 05, entrée 01 0018 RUE JEAN JAURES 29200 BREST
Précisions sur l'adresse	
Propriétaire du local	HERVOCHON 5499
SIREN du propriétaire du local	950310086
Mode d'occupation du local	Locataire
Montant du loyer annuel du local	40 667
Date de fin d'occupation du local (laisser vide si non applicable)	

Local

Référence du local	2901903425527111Z0202684
Invariant du local	290190342552
Adresse du local	Lot 53 54 - Bâtiment A, étage 06, entrée 01 0018 RUE JEAN JAURES 29200 BREST
Précisions sur l'adresse	
Propriétaire du local	HERVOCHON 5499
SIREN du propriétaire du local	950310086
Mode d'occupation du local	Locataire
Montant du loyer annuel du local	61 000
Date de fin d'occupation du local (laisser vide si non applicable)	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (document 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2025



N° 11084*26
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Régime simplifié d'imposition		
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐	
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du principal établissement			
ADEUPA - SIREN : 306966110			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****			
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement			
13 Rue Jean Jaurès 29200 BREST FRANCE						
RÉGIME FISCAL DES GROUPES						
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)						
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:						
B	ACTIVITÉ					
Activités exercées	Agence d'urbanisme			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐	
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit	0	
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
	Bénéfice imposable à 15%		0			
2. Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%	0	PV à long terme imposables à 19%	0	Autres PV imposables à 19%	0	
PV à long terme imposables à 0%	0	PV exonérées (238 quindecies)				
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations						
Entreprise nouvelle, art 44 <i>sexies</i>	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 <i>terdecies</i>	☐	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 <i>quindecies</i> A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 <i>quaterdecies</i>	☐	Autres dispositifs	☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>	☐	
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i>	☐	
Bénéfice ou déficit exonéré		0	Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer						
dans le secteur productif, art 244 <i>quater</i> W (cocher la case)					☐	
D	IMPUTATIONS					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts						
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.						
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					0	
F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		Inqom	
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA			Visa : CGA	☐	Viseur conventionné	☐
Comptable : ☐ Salarié ?						
SAS Bakertilly Brest 260 Rue Augustin Fresnel 29490 BREST Tél: 02 98 02 55 33 FRANCE						
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐	Nom du prestataire ECF			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case :		☒		
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions:				payées par la société elle-même		a				
				payées par un établissement chargé du service des titres		b				
Montant des distrib. correspdnt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c				
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d				
Montant des autres distributions:						e				
						f				
						g				
						h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j				
Montant des revenus répartis						Total (a à h)				
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS										
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées			
							à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	
							Indemnités forfaitaires		Remboursements	
I DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)								
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages								
		MVLT imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %		
		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
		MVLT réalisée au cours de l'exercice								
		MVLT restant à reporter								
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS										
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus délivrés										